

CONCOURS DE POÉSIE

L'association « A Contre-Pied Éditions » organise du 15 octobre 2017 au 30 avril 2018 son premier concours de poésie qui s'adresse à l'ensemble des poètes et artistes francophones :

Catégories :

1. Poèmes ayant trait à l'environnement, au développement durable, tous styles confondus.
2. Poèmes à sujet libre, tous styles confondus.
3. Recueil de poésies (tapuscrit de + 20 pages)
4. Recueil de poésies avec illustrations (tapuscrit de + 50 pages)
5. Prix de l'ACROSTICHE : *limité à un poème respectant les règles de la Prosodie.*

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Droit d'inscription : 10 € pour participer aux 5 catégories

Droits de participation :

Poésie : 2,50 € par poème présenté

Recueil : 15 € par recueil présenté + 10 € par recueil supplémentaire

Recueil avec illustration : 20 € par recueil présenté + 10 € par recueil supplémentaire

LES PRIX :

1ère Catégorie

- 1er prix : un DVD : « La valse d'un printemps », film réalisé par Serge Lapisse + 75 € et une Publication dans un numéro spécial « environnement » du Versifleur.
- 2ème et 3ème prix : « Quelques pas dans l'air du verseau » essai philosophique de Serge Lapisse + 50 € et une publication dans un numéro spécial « environnement » du Versifleur
- 3ème prix : 25 € et une publication dans un numéro spécial « environnement » du Versifleur.
-

2ème catégorie

- 1er prix : 150€
- 2ème prix : 100 €
- 3ème prix : 50 €
- Les 10 premiers lauréats seront publiés dans un numéro spécial du Versifleur.

3ème catégorie

- 1er prix : recueil tiré à 300 exemplaires dont 100 exemplaires pour l'artiste
- 2ème et 3ème prix : publication numérique en vente sur la boutique ACPE

4ème catégorie

- 1er prix : recueil tiré à 300 exemplaires dont 100 exemplaires pour l'artiste
- 2ème et 3ème prix : publication numérique en vente sur la boutique ACPE

5ème catégorie

- Acrostiche « Prix Johanne Hauber-Bieth » : un Trophée + 50 €

Toutes les œuvres doivent être inédites et non primées.

Le jury se donne la possibilité d'annuler toute catégorie où le nombre de candidats serait insuffisant.

Les cinq catégories sont ouvertes à tous les candidats.

Toutes contestations des participants au concours ne seront pas admises par le jury.

ANONYMAT

L'anonymat sera assuré pour tous les candidats. Un code leur sera attribué à réception de leur courrier.

JURY

Le jury sera présidé par Serge Lapisse ; il sera composé du président d'À Contre-Pied Éditions, Gérard Bouchet, de Jean-Luc Pageon, rédacteur en chef, de Jean-Bernard Couzinet (Artiste), Johanne Hauber-Bieth (poète et présidente du Panthéon Universel de la Poésie), Paul Coudray (poète et philosophe), Fabienne Jouvét (artiste), Thérèse Cacho (artiste), Louis Daniel (poète)

ENVOI

Les poésies **mentionnant la catégorie concernée en haut à gauche** et tapuscrits des recueils présentés sont à envoyer, avec une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour l'envoi du palmarès et accompagné du bon d'inscription ci-dessous à :

**A CONTRE-PIED EDITIONS
BP 40006
33019 BORDEAUX CEDEX**

BON D'INSCRIPTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Titre des œuvres présentées :

CATEGORIE 1

CATEGORIE 2

CATEGORIE 3

CATEGORIE 4

CATEGORIE 5